



À L'USAGE
DU PUBLIC

LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Bilan annuel 2022



L'ANNÉE 2022 EN QUELQUES CHIFFRES...

Concertation

- ↗ • **113** personnes ou structures rencontrées pour la mise en œuvre des actions
- **8** nouvelles conventions avec des propriétaires ou ayants-droit (87 au total)

Connaissance

- ↗ • **13** études ou inventaires naturalistes conduits
- Plus de **1 000** données espèces inventoriées en 2022

Accueil / Sensibilisation du public

- ↗ • **421** animations scolaires et
144 animations grand public organisées
- **9 600** scolaires et
1 600 " grand public " ont participé à ces animations
- **187 600** personnes comptabilisées en visites libres

Gestion et entretien des sites

- ↗ • **32** sites ENS ont fait l'objet de travaux
- **60** chantiers réalisés dont
48 réalisés avec des associations d'insertion
- **1 025** journées de personnes en insertion

Budget

- ↗ • **758 000 €** de dépenses (ENS et mesures compensatoires)
- **283 000 €** de recettes de la taxe d'aménagement



SOMMAIRE

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'ORNE

I	Les sites Espaces Naturels Sensibles de l'Orne	p. 2-9
	1 - Typologie des Espaces Naturels Sensibles	
	2 - Les sites ENS définis comme prioritaires	
	3 - Les sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie (CENN) avec l'aide du Département	
	4 - Les sites d'intérêt local	
	5 - Les sites prévus en extension d'ENS actuels	
	6 - Les sites (terrains) mesures compensatoires	
	7 - Le patrimoine naturel remarquable des ENS de l'Orne	
	8 - La carte de localisation des sites	
II	Les moyens financiers et humains	p. 10-13
	1 - Rappel	
	2 - Bilan budgétaire 2022	
	2.1 - ENS > recettes / dépenses	
	2.2 - Mesures compensatoires	
	3 - Moyens humains	
III	Le bilan des actions 2022	p. 14-35
	1 - La mise en place des nouveaux périmètres ENS	
	2 - Les acquisitions	
	3 - Les conventions	
	4 - Les bases de données/SIG	
	5 - Les études	
	6 - La gestion et l'aménagement des sites	
	6.1 - Montage de projets	
	6.2 - Actions dans les ENS gérés par le Département	
	6.3 - Actions dans les ENS gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie (CENN)	
	7 - Les aides aux porteurs de projets dans les ENS	
	8 - Les ENS et la directive européenne « habitats » Natura 2000	
	9 - L'accueil et la sensibilisation du public	
	9.1 - Accueil du public	
	9.2 - Publications / Expositions	
	10 - La communication	
IV	La revue de presse 2022	p. 37



I - LES SITES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'ORNE

La politique en faveur des **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** a été définie par la loi du 18 juillet 1985, révisée par la loi du 2 février 1995. Elle donne aux Départements la compétence et les moyens juridiques et financiers de mettre en œuvre une politique cohérente de préservation des sites, paysages et milieux naturels remarquables.

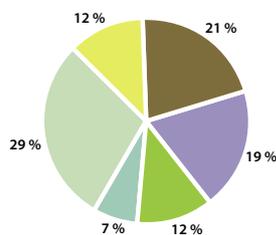
La politique en faveur de ces espaces vise à protéger et gérer de manière concertée un patrimoine biologique, géologique et paysager. Mais à la différence d'autres outils de protection de l'espace, le dispositif ENS doit permettre l'accès au public, par un programme d'aménagements et d'animations adaptés, qui ne porte pas préjudice au milieu.

Aujourd'hui, 40 sites, choisis en raison de leur intérêt écologique et paysager majeur, ont reçu le label ENS dans le département, soit plus de 2000 hectares classés.

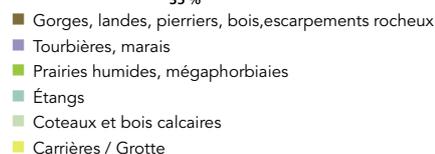
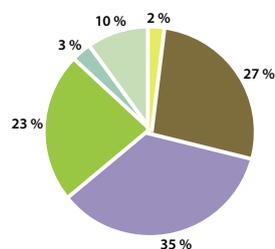
La plupart des sites sont gérés par le Conseil départemental en partenariat avec des collectivités, des agriculteurs, des associations ou des propriétaires privés dans le cadre de conventions. D'autres font l'objet d'une gestion par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie ou les collectivités, avec l'aide du Département.

1. Typologie des Espaces Naturels Sensibles

Pourcentage du nombre d'ENS par type de site



Pourcentage de la surface des ENS par type de site



2. Les sites ENS définis comme prioritaires

Nom du site	Communes	Type de milieux	Statuts	Superficie totale du site (~)	Année d'inscription ENS	Date de validation périmètre (ZP : Zone de préemption)	Surfaces acquises à l'aide de la TA.ENS	Date du plan de gestion (gestionnaire)	Ouverture au public
MARAIS DU GRAND-HAZÉ	BELLOU-EN-HOULME, BRIOUZE	Marais tourbeux , prairies, mégaphorbiaie, landes humides	ZNIEFF I et II, Arrêté Biotope, Natura 2000	229 ha	1992	1992 (ZP)	32 ha 67 a	2011	oui
PRAIRIES DE CAMPIGNY	CANAPVILLE	Prairies humides , mégaphorbiaie	ZNIEFF I et II, Natura 2000, Arrêté Biotope	8 ha 90 a	1992	1992 (ZP)	7 ha 7 a	2018	oui
VAUDOBIN	BAILLEUL, GUÉPREI	Gorges, landes, escarpements rocheux, pierriers , mégaphorbiaie, boisements, landes	ZNIEFF I, site inscrit	15 ha	1992	1992 (ZP)	4 ha 67 a	2017	oui
GORGES DE VILLIERS	LA FERTÉ-MACÉ, ST-OUEN-LE-BRISOULT, ST-PATRICE-DU-DÉSERT	Gorges, landes, pierriers, bois , escarpements rocheux, mégaphorbiaie	ZNIEFF II	23 ha 61 a	1992	1995 (ZP)	14 ha 97 a	2020	oui
TOURBIÈRE DES PETITS RIAUX	LA LANDE-DE-GOULT	Tourbière acide de pente, lande	ZNIEFF I et II, Natura 2000	2 ha 71 a	1992	1992	2 ha 71 a	2017	oui
COTEAU DU GLAND	TICHEVILLE	Coteau calcaire sec , pelouse xérophile	ZNIEFF I et II, Natura 2000	10 ha 60 a	1992	1992 (ZP)		document d'objectifs Natura 2000 (2007)	non
COTEAU DE LA BUTTE	GOUFFERN-EN-AUGE	Coteau calcaire , prairie mésophile, tourbière, fruticée, boisement	ZNIEFF I et II, Natura 2000, Arrêté Biotope	10 ha 48 a	1992	1992 (ZP)	10 ha 48 a	2010	oui
LA ROCHE D'OËTRE ET LES GORGES DE LA ROUVRE	ATHIS-VAL-DE-ROUVRE, ST-PHILBERT-SUR-ORNE	Vallée encaissée , escarpements rocheux	ZNIEFF I et II, Site classé, Arrêté Biotope,	126 ha	1996	1997 (ZP)	14 ha 24 a (+ 20 ha 95 a communes, CDC)	2019	oui
GROTTE DE LA MANSONNIÈRE	RÉMALARD-EN-PERCHE	Ancienne carrière de craie et cavités naturelles	ZNIEFF I, Natura 2000	12 ha 86 a	2000	2002 (ZP)		document d'objectifs Natura 2000 (2007) (PNR du Perche)	visites guidées uniquement
CAMP DE BIERRE	MERRI	Camp protohistorique , pierriers, escarpements rocheux, bois, prairies humides	Site classé	12 ha	2000	2000	66 a (propriété CD 5 ha 68 a)		oui
ÉTANG DU PERRON	SAINT-GERVAIS-DU-PERRON	Étang, prairies mésophile et hygrophiles, bois	Aucun	3 ha 8 a (société ALIS)	2003	2003		2018	oui
MÉANDRES DE L'ORNE	ÉCOUCHÉ-LES-VALLÉES, GIEL COURTEILLES, PUTANGES-LE-LAC, MONTS-SUR-ORNE	Gorges et vallées , prairies humides, escarpements rocheux, mégaphorbiaie, boisements, prairies	ZNIEFF I et II, Natura 2000	288 ha	2008	2010	56 a	Etude CPIE 2004 DOCOB en cours	oui



I - LES SITES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'ORNE

Les sites ENS définis comme prioritaires

Nom du site	Communes	Type de milieux	Statuts	Superficie totale du site (-)	Année d'inscription ENS	Date de validation périmètre (ZP : Zone de préemption)	Surfaces acquises à l'aide de la TA.ENS	Date du plan de gestion (gestionnaire)	Ouverture au public
fosse ARTHOUR	DOMFRONT-EN-POIRAIE, LONLAY-L'ABBAYE	Escarpements rocheux , landes, pierriers, bois	ZNIEFF I et II, Natura 2000	70 ha	2008	2012		En cours (en partenariat avec le CD 50)	oui
BUTTE CHAUMONT	CUISSAI, LIVAIE, ST-DENIS-S.-SARTHON, ST-NICOLAS-DES-BOIS	Pierriers	ZNIEFF I et II	14 ha	2008				non
COTEAUX HISTORIQUES DE LA BATAILLE DE NORMANDIE	COUDEHARD, MONTORMEL, GOUFFERN-EN-AUGE	Coteaux calcaires , zones buissonnantes, boisements	ZNIEFF I, OGS, site classé	97 ha	2008	2012	20 ha 42 a	2020	oui
LANDES DU TERTRE BIZET ET DE LA TABLÈRE	LONLAY-L'ABBAYE	Landes , tourbière, carrière	ZNIEFF I et II, Natura 2000	135 ha	2008	2013	2 ha 53 a	2019	visites guidées uniquement
PRAIRIE TOURBEUSE DU BEL ÉRABLE	MOULINS-LA-MARCHE	Tourbière , prairie hygrophile, landes, saulaie	ZNIEFF I et II, Natura 2000	8 ha	2008	2014			non
VALLÉE DE LA SARTHE	BARVILLE, HAUTERIVE, HÉLOUP, LE MÉLE-S.-SARTHE, LE MÉNIL-BROÛT, MIEUXCÉ, ST-CÉNERI-LE-GÉREI, ST-JULIEN-S.-SARTHE, ST-LÉGER-S.-SARTHE, LES VENTES-DE-BOURSE	Prairies humides , mégaphorbiaies, prairies tourbeuses, prairies mésophiles	ZNIEFF I et II, Natura 2000	140 ha	2008			Docob Natura 2000 (2002) (PNR Normandie Maine)	non
PERTES ET RÉSURGENCE DU GUIEL	LA FERTÉ-EN-OUCHE, LE SAP-ANDRÉ, LA TRINITÉ-DES-LAITIERS,	Prairies humides et tourbeuses	ZNIEFF I et II, Natura 2000, APPB vallée du Guiel	57 ha	2008	2014		Docob Natura 2000 (2009) (CD de l'Eure)	Visites guidées uniquement
ÉTANG DES PERSONNES	LE MAGE, LONGNY-LES-VILLAGES	Étang , prairies humides, boisements	ZNIEFF I et II, Natura 2000	74 ha	2008			Docob Natura 2000 (2003) (PNR du Perche)	non
SAINTE-EUGÉNIE	GOUFFERN-EN-AUGE	Bois calcicoles , prairies humides, prairies mésophiles et sèches	ZNIEFF II	25 ha	2008	2009		2018	oui
RUISSEAU DE CHAUDE FONTAINE	CISAI-SAINT-AUBIN, ÉCHAUFFOUR, SAINT-ÉVROULT-N.-DAME-DU-BOIS, TOUQUETTES, LA TRINITÉ-DES-LAITIERS	Bois hygrophiles et tourbeux	ZNIEFF I et II	115ha	2008				non
CARRIÈRE DE VILLEDIEU-LES-BAILLEUL	VILLEDIEU-LES-BAILLEUL	Carrière	ZNIEFF I	13 ha	2008				non
ÉTANG DE LA LANDE-FORÊT	LE GRAIS	Étang , tourbière, bois tourbeux	ZNIEFF II	13 ha	2018			2018	oui
SUPERFICIE TOTALE				1 503 ha			131 ha 93 a		



▲ Méandres de l'Orne © C. Aubert

3. Les sites gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie (CENN) avec l'aide du Département

Nom du site	Communes	Type de milieux	Statuts	Superficie totale du site (-)	Année d'inscription ENS	Date de validation périmètre (ZP : Zone de préemption)	Surfaces acquises à l'aide de la TA.ENS	Date du plan de gestion (gestionnaire)	Ouverture au public
TOURBIÈRE DE COMMEAUCHE	FEINGS	Tourbière, prairie hygrophile, landes, saulaie	ZNIEFF I et II, Natura 2000, Site classé, ZICO, ZPS	3 ha 70 a (CEN en partie)	2003	2003		2018 (CEN)	visites guidées uniquement
COTEAU DES CHAMPS GENÈTS	AUBRY-LE-PANTHOU	Coteau calcaire sec, pelouse xérophile, zones buissonnantes, boisement	ZNIEFF I et II, Natura 2000, Arrêté Biotope	28 ha 72 a (CEN + CD)	2003	2003	5 ha 08 a	2022 (CEN)	oui
COTEAU DE LA BANDONNIÈRE	LONGNY-LES-VILLAGES	Coteau calcaire sec, fruticée, ripisylve	ZNIEFF I et II, Natura 2000, ZPS	4 ha 89 a	2003	2003	4 ha 89 a	2021 (CEN)	oui
COTEAU DES BUTTES ET DE LA PETITE GARENNE	SAINT-GERVAIS-LES-SABLONS	Coteau calcaire sec, pelouse méso-xérophile	ZNIEFF I et II, Natura 2000	9 ha 89 a	2003	2003		2011 (CEN)	visites guidées uniquement
COTEAU DU MONT CHAUVEL	ST-GERMAIN-DE-CLAIREFEUILLE	Coteau calcaire sec, pelouse calcicole mésophile prairies humides	ZNIEFF I	8 ha 97 a	2003	2003		2016 (CEN)	visites guidées uniquement
COTEAU DE LA COUR CUCU	CANAPVILLE	Coteau calcaire sec	ZNIEFF I et II, Natura 2000	1 ha 67 a (CEN)	2003	2003		2019 (CEN)	visites guidées uniquement
CARRIÈRE DES MONTS	MONT-SUR-ORNE	Ancienne carrière de calcaire	ZNIEFF I	2 ha 19 a (Commune de Sentilly)	2003	2003	1 ha 29 a	1998 (CEN)	visites guidées uniquement
CARRIÈRE DE LA TOURELLE	GOUFFERN-EN-AUGE	Ancienne carrière de grès, plan d'eau, saulaie, affleurements, calcaires	ZNIEFF I	1 ha 60 a	1992			2018 (CEN)	visites guidées uniquement
SUPERFICIE TOTALE				61 ha 63 a			11 ha 26 a		

4. Les sites d'intérêt local

- Les sites d'intérêt local sur lesquels le Conseil départemental vient en accompagnement des projets de collectivités, des EPCI ou des associations (8 sites).

Nom du site	Communes	Type de milieu	Statuts	Superficie totale du site (-)	Année d'inscription ENS	Date de validation périmètre (ZP : Zone de préemption)	Surfaces acquises à l'aide de la TA.ENS	Date du plan de gestion (gestionnaire)	Ouverture au public
NOTRE DAME DES ROCHES	LE CHATELLIER, BANVOU	Escarpements rocheux, landes, mégaphorbiaie, boisements	ZNIEFF II	20 ha	2008	2013			en partie seulement
LANDES ROCHEUSES ET CARRIÈRE DU VIEUX SAINT-PIERRE	ST-PIERRE-D'ENTREMONT	Escarpements rocheux, landes	ZNIEFF I et II, APPB vallée du Noireau	25 ha 70 a	2008				en partie seulement
VALLÉE DU RUISSEAU DE CULOISEAU	LE MAGE, MOUTIERS-AU-PERCHE	Tourbière, marais, prairie hygrophile,	ZNIEFF I et II, Natura 2000, APPB bassin de la Corbionne	150 ha	2008			Docob Natura 2000 (2003) (PNR du Perche)	non
VALLÉES ET MARAIS DE BRETONCELLES	BRETONCELLES	Tourbière, marais, prairie hygrophile	ZNIEFF I et II, APPB bassin de la Corbionne	37 ha	2008	2009 (ZP)*	8 ha	2012 (Commune de Bretoncelles)	oui
ÉTANG DE TESSÉ-FROULAY	TESSE-FROULAY	Étang et prairies	ZNIEFF I	6 ha	2008				non
PELOUSES ET BOIS DE LA SERRE	BRULLEMAIL	Coteau calcaire	ZNIEFF I et II	13 ha	2008				non
VALLÉE DE L'ORNE ET MARAIS DE GROGNY	ARGENTAN AUNOU-LE-FAUCON, JUVIGNY-SUR-ORNE, SAI, SARCEAUX	Prairies humides, mégaphorbiaie, prairies tourbeuses, prairies mésophile	ZNIEFF I et II, Natura 2000	259 ha	2008			Docob Natura 2000 (CPIE des collines normandes)	oui
LA FUIE DES VIGNES	ALENÇON	Prairies humides et tourbeuse	ZNIEFF I et II, Natura 2000	42 ha 56 a	2008	2010 (ZP)*	6 ha 30 a	2013 (Commune d'Alençon)	oui
SUPERFICIE TOTALE				553 ha 26 a			14 ha 30 a		

* Droit de préemption délégué à la commune.

5. Sites prévus en extension d'ENS actuels (3 sites)

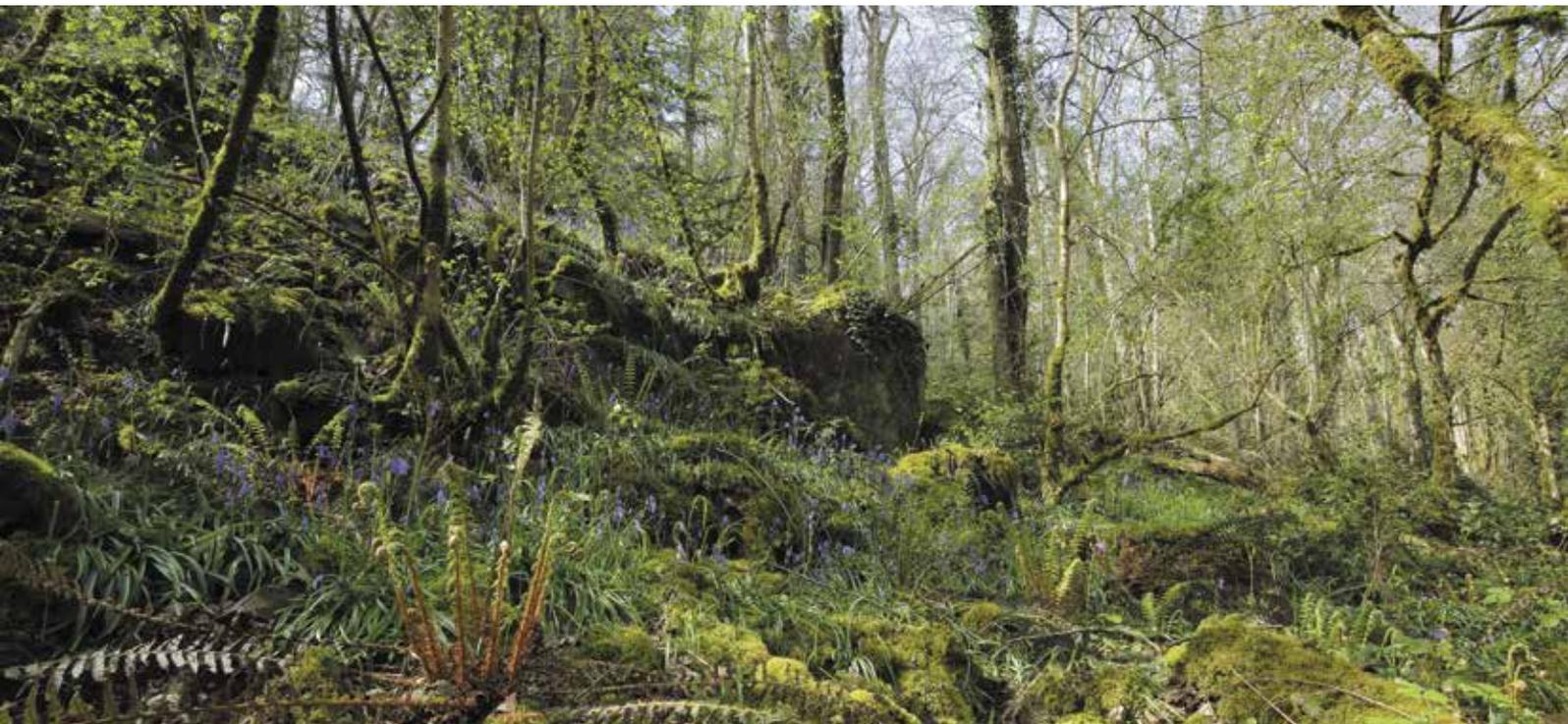
Nom du site	Communes	Type de milieu	Statuts	Superficie totale du site (~)	Année d'inscription ENS	Surfaces acquises à l'aide de la TA.ENS	Date du plan de gestion (gestionnaire)	Ouverture au public
HÊTRAIE ET PELOUSES DES DOUETS	CANAPVILLE	Coteau calcaire	ZNIEFF I et II, Natura 2000	3 ha	2008		Docob Natura 2000 (2002) (CRPF - CENN)	
COTEAU DU GLATINET	CANAPVILLE	Coteau calcaire	ZNIEFF I et II, Natura 2000	4 ha	2008		Docob Natura 2000 (2002) (CRPF - CENN)	
CARRIÈRES DES MONTS ET DES SABLONNETTES	MONT-SUR-ORNE	Carrière	ZNIEFF I	3 ha 50 a	2008			
SUPERFICIE TOTALE				10 ha 50 a				



▲ Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre © C. Aubert

6. Sites (terrains) mesures compensatoires

Nom du site	Communes	Superficie	Financier	Cadre de la mesure compensatoire	Année de la rétrocession ou d'acquisition
PRAIRIES DE BEZION	FONTENAI-SUR-ORNE	10 ha 63 a	ALICORNE	A88	2011
MARAI DE GROGNY (LE CORNET)	SARCEAUX	12 ha 53 a	ALIS / ALICORNE	A28 / A88	2011
MARAI DE GROGNY (PARCELLE D5)	SARCEAUX	1 ha 32 a	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE	D 924	2013
PRAIRIES DES AULNAYS	MIEUXCÉ	5 ha 74 a	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE	D 924	2013
VALLÉE DE LA SARTHE (10 ILÔTS)	BURÉ, COULONGES-SUR-SARTHE, HÉLOUP, LE MÉNIL-BROÛT, LE MÊLE-SUR-SARTHE, LES VENTES-DE-BOURSE, MIEUXCÉ, SAINT-LÉGER-SUR-SARTHE, VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE	150 ha 78 a	ÉTAT CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE	RN 12	2014
SUPERFICIE TOTALE		181 ha			



▲ Méandres de l'Orne - Mesnil-Glaise © C. Aubert



7. Le patrimoine naturel remarquable des ENS de l'Orne



▲ Landes sèches

Les ENS sont constitués d'une mosaïque d'habitats naturels dont certains sont remarquables et classés d'intérêt européen.

En particulier :

- les landes qui représentent une surface totale de 55 ha,
- les milieux tourbeux (tourbière / bois tourbeux...)
d'une surface d'environ 60 ha,
- les pelouses calcaires d'une surface d'environ 40 ha.



▲ Pelouses calcaires

Ces milieux abritent une flore et une faune rares et menacées

Flore

- 9 espèces protégées au niveau national dont deux d'intérêt européen (Flûteau nageant, Trichomanes élégants),
- 48 espèces protégées au niveau régional.

Faune

- 11 espèces d'oiseaux sont d'intérêt européen (annexe 1 de la directive oiseaux) : Pie grièche écorcheur, Courlis cendré, Engoulevent d'Europe...,
- 22 espèces animales d'intérêt européen (annexe 2 de la directive habitat) : Loutre, Damier de la Succise, Triton crêté, Écrevisse à pieds blancs...



▲ Fritillaire pintade



▲ Busard Saint Martin - @ J. Rivière



▲ Lucane cerf-volant



▲ Grand murin



▲ Orchis punaise - © CEN

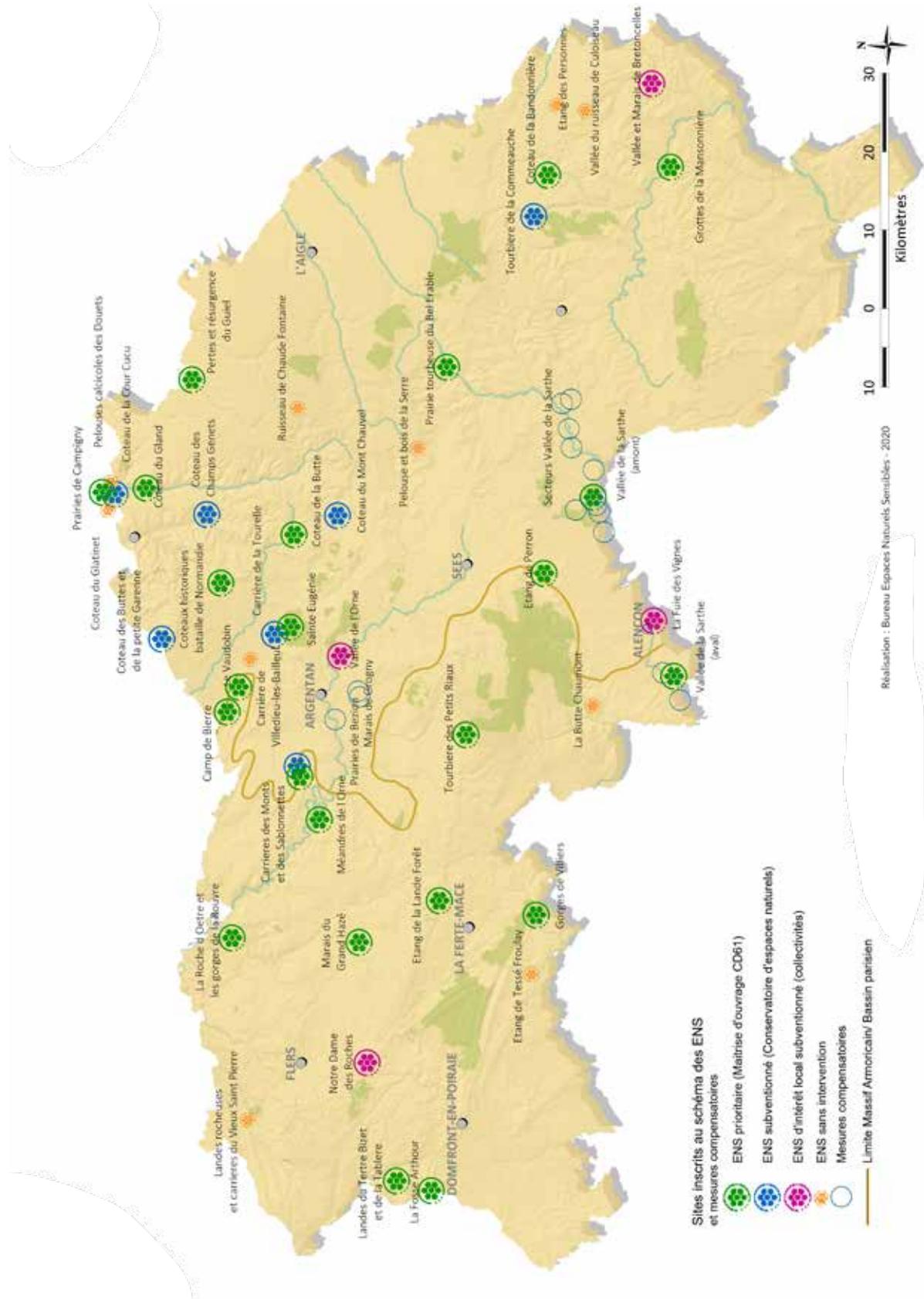


▲ Drosera intermédia - © M. Ameline



▲ Triton crêté (couple) - © J. Rivière

8. Carte de localisation des sites





II - LES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

1. Rappel

Les actions relatives à la politique départementale des ENS sont conduites grâce au produit d'une taxe établie sur les permis de construire.

Dans l'Orne, la TDENS (taxe départementale des espaces naturels sensibles) a été instituée en 1991 et son taux fixé à 0,3% (le taux maximum était de 2%) et au 1^{er} janvier 2009, celui-ci a été porté à 0,6%.

En 2011, suite à la réforme de la fiscalité de l'aménagement, de la TDENS et la TDCAUE, le nouveau dispositif repose sur une taxe unique d'aménagement, TA, qui se substitue à la TLE (taxe locale d'équipement), la TDENS et la TCAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement).

Ainsi, lors de sa réunion du 30 septembre 2011, l'Assemblée départementale a fixé le taux de la TA pour les ENS et le CAUE à 1% et établi la répartition du taux pour le financement des ENS (TA/ENS) à 0,60%.

Ce dispositif est en vigueur depuis mars 2012.

Par ailleurs, le Conseil départemental gère pour le compte de l'État et les sociétés autoroutières ALIS et ALICORNE, au titre des mesures compensatoires, des espaces naturels qui lui ont été rétrocédés. Il perçoit dans ce cadre les crédits correspondants aux dépenses afférentes à ces opérations.

2. Bilan budgétaire 2022

2.1 - ENS

Recettes

Le montant global des recettes perçues en 2022 s'élève à **304 686 €**.

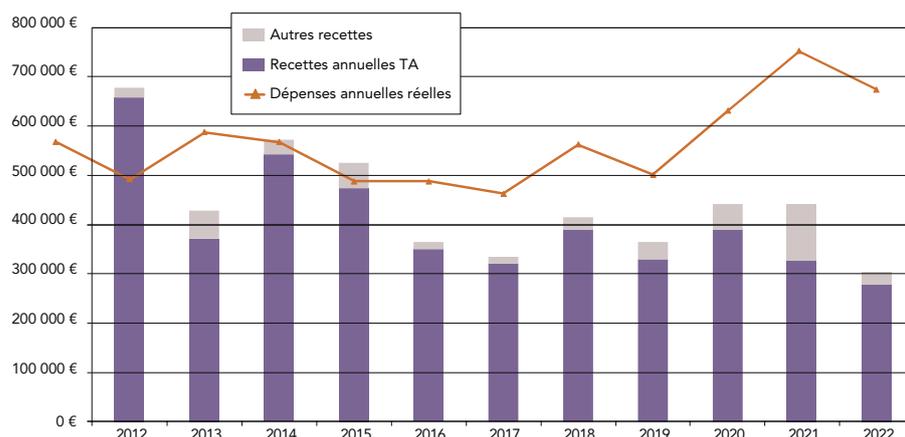
- **Recette TA/ENS 2022 : 282 532 €.**

En 2022, les recettes de la TA/ENS se sont élevées à 282 532 € (344 776 € en 2021), soit une diminution de 18% par rapport à 2021.

- **Autres recettes liées aux ENS : 22 154 €.**

Certaines actions permettent d'obtenir des subventions de l'Europe, de l'État ou des agences de l'eau, sollicitées pour des opérations telles que la gestion des zones humides ou des sites Natura 2000. Des recettes sont également perçues grâce à des animations scolaires et grand public réalisées sur certains ENS. En 2022, ces recettes s'élèvent à **17 870 €**.

ÉVOLUTION DU BUDGET ENS

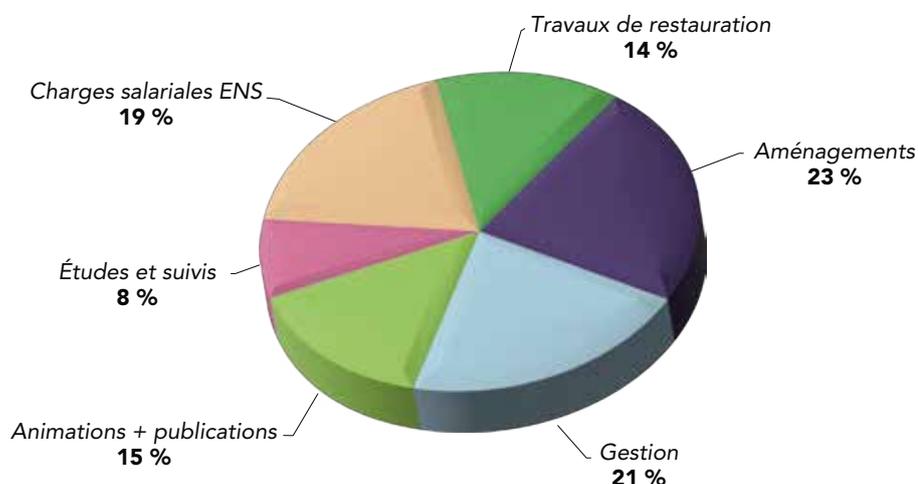


Dépenses

Le montant global des dépenses réalisées en 2022 s'élève à **680 764 €** (745 539 € en 2021), dont **549 016 €** pour les opérations menées sur les sites et **131 747 €** de frais de personnel.

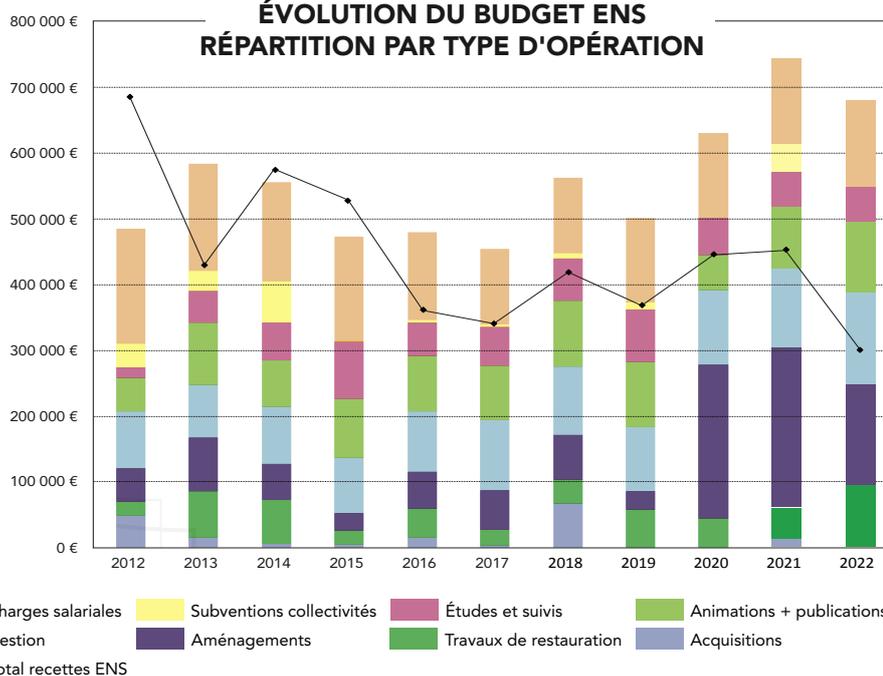
- Répartition des dépenses totales ENS en 2022

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN 2022



- Évolution des dépenses ENS

ÉVOLUTION DU BUDGET ENS RÉPARTITION PAR TYPE D'OPÉRATION



Les dépenses totales ont baissé de 8,7% par rapport à 2021.



II - LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

2.2 - Mesures compensatoires

A28 / A88

Recettes

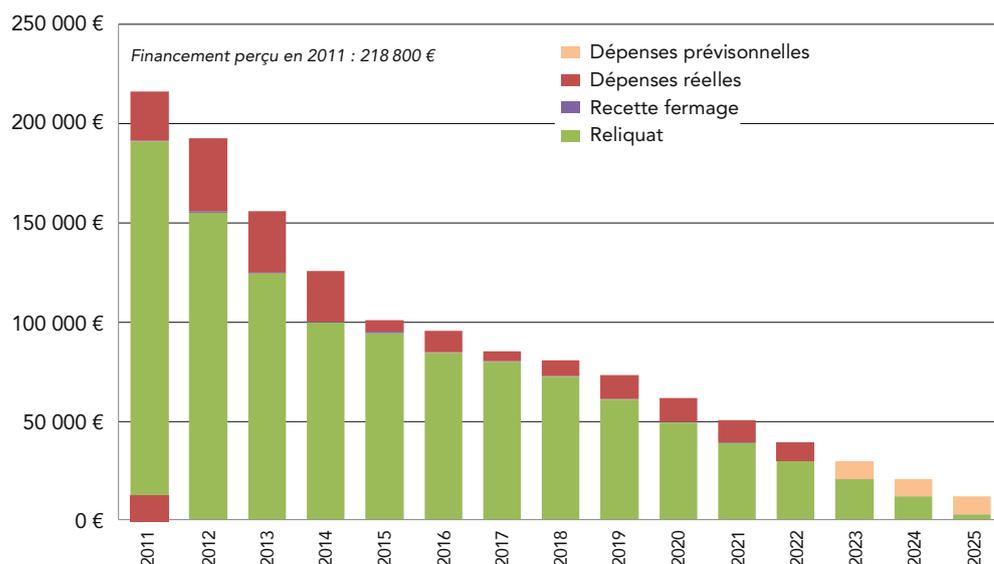
Le Conseil départemental a perçu, en 2011, **218 800 €** de recettes versées par les sociétés autoroutières Alicorne et Alis au titre des mesures compensatoires pour la mise en œuvre d'opérations sur une durée de 15 ans.

Par ailleurs, le Conseil départemental perçoit les fermages des agriculteurs exploitant ces parcelles. En 2022, ces recettes s'élèvent à **574 €**.

Dépenses

En 2022, le montant des dépenses s'élève à **9 263 €** (**11 237 €** en 2021), dont **4 263 €** pour les opérations menées sur les sites et **5 000 €** pour l'animation du plan de gestion et la maîtrise d'œuvre (frais de personnel).

ÉVOLUTION DU BUDGET - MESURES COMPENSATOIRES (A28 / A88)



RN 12

Recettes

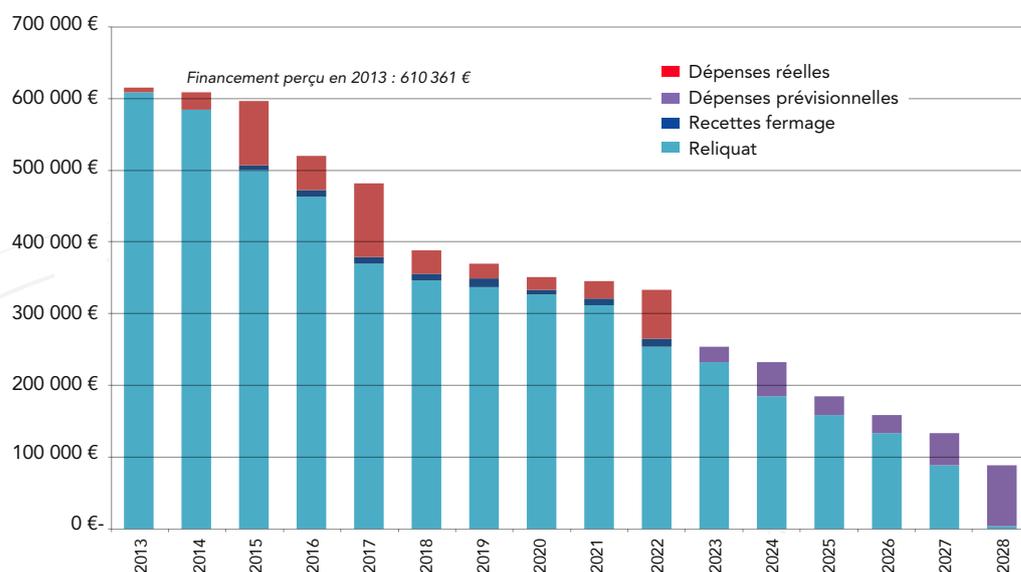
Le Conseil départemental a perçu, en 2013, **610 361 €** de recettes versées par l'État (DREAL) pour la gestion sur une durée de 15 ans des terrains acquis au titre des mesures compensatoires RN 12.

Par ailleurs, le Conseil départemental perçoit les fermages des agriculteurs exploitant ces parcelles. En 2022, ces recettes s'élèvent à **10 680 €**.

Dépenses

En 2022, le montant des dépenses s'élève à **67 661 €** (**24 239 €** en 2021), dont **45 921 €** pour les opérations menées sur les sites et **21 740 €** pour l'animation du plan de gestion et la maîtrise d'œuvre (frais de personnel).

ÉVOLUTION DU BUDGET " MESURES COMPENSATOIRES RN 12"



3. Les moyens humains

Le bureau espaces naturels sensibles, en charge de la politique des ENS, est rattaché à la Direction du développement durable des territoires du Pôle attractivité territoriale. En 2012, un poste de technicien a été créé pour la mise en œuvre des opérations liées aux mesures compensatoires réalisées pour le compte de l'État et des sociétés autoroutières et financées par ces organismes.

En 2022, le bureau compte 5 personnes : il est composé d'un chef de bureau, de deux techniciens, d'une gestionnaire administrative et d'une secrétaire.

En 2022, les moyens humains mis à disposition de la politique ENS et des mesures compensatoires correspondent à 4 ETP.



III - LE BILAN DES ACTIONS 2022

MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS SENSIBLES



29
périmètres
validés

1. La mise en place des nouveaux périmètres ENS

- *La concertation*

Afin d'établir les périmètres définitifs des sites classés en ENS, en concertation avec les élus et les propriétaires, des réunions de travail et des visites de terrains sont organisées. En 2022, la concertation s'est poursuivie pour la définition des périmètres de la Vallée de l'Orne et du Marais de Grogny et elle a été engagée avec l'Office nationale de Forêt (ONF) pour la définition d'un périmètre en forêt domaniale de Bourse.

- *État d'avancement fin 2022*

Actuellement, 29 sites disposent d'un périmètre d'intervention validé sur les 40 sites inscrits au programme départemental. D'autres périmètres sont en cours d'analyse.

2. Les acquisitions

Le Département réalise des acquisitions au titre des ENS depuis 1992, essentiellement dans le cadre de négociations amiables.

En 2022, Le Département a réalisé l'acquisition d'une parcelle d'une surface de 19a 10ca sur le site de la Roche d'Oëtre et des Gorges de la Rouvre.

Actuellement, la totalité des acquisitions foncières réalisées dans les ENS avec la TA/ENS, représente 143 ha.

Depuis 2000, une mission de veille foncière a été confiée par convention à la SAFER de Normandie sur l'ensemble des zones de préemption ENS. Un avenant annuel fixe le coût de la prestation. En 2022, il était de 2700 €.

- *Zones de préemption*

En 2022, aucune zone de préemption n'a été créée. Le nombre de sites et la superficie totale soumise au droit de préemption restent inchangés : 10 zones - 513 ha.

3. Concertation / Conventions

La politique ENS reposant en grande partie sur le volontariat, un travail préalable de concertation avec les différents partenaires et acteurs des sites est nécessaire.

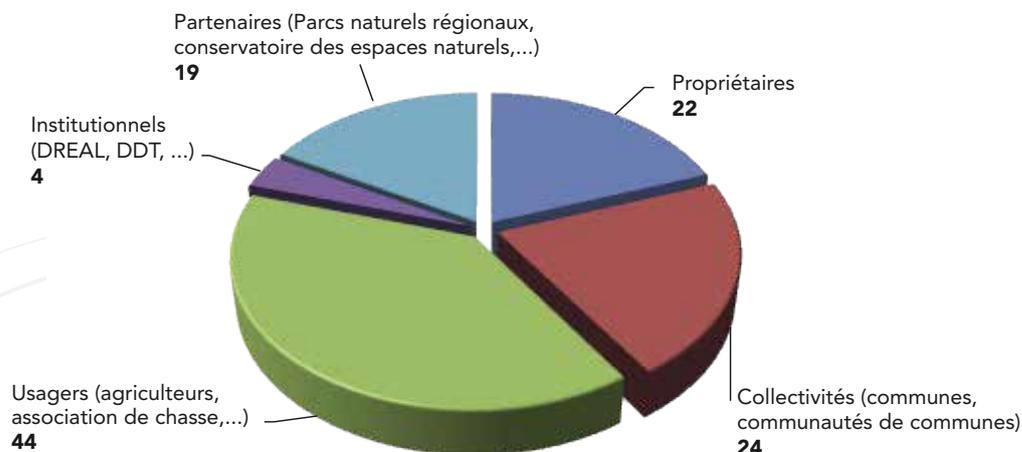
En 2022, des démarches de concertation ont été entreprises auprès de plus 113 personnes ou structures pour la mise en œuvre des actions.



Les publics rencontrés sont principalement les propriétaires, les usagers ainsi que les élus locaux.

◀ Concertation en forêt de Bourse

CONCERTATION : TYPE DE PUBLIC



113
structures
rencontrées

87
conventions
en cours

684
ha
en maîtrise
d'usage
dont

357
ha
sous
convention

Suite à ce travail de concertation, plusieurs types de conventions sont ainsi établis par le Département pour la gestion des sites et leur ouverture au public. La gestion des mesures compensatoires nécessite également l'établissement de conventions.

Ainsi en 2022, 8 nouvelles conventions ou autorisations ont été établies.

Au total 87 conventions sont en cours. Représentant 357 hectares pour lesquels le Département a la maîtrise d'usage et peut engager des travaux, des études ou permettre un droit de passage.

• Conventions avec des propriétaires privés

- **Conventions de passage** pour l'ouverture au public des sentiers de découverte sur des terrains privés ou communaux.

- Conventions d'autorisation de travaux ou d'études :

Des conventions sont établies avec les propriétaires lorsque des études ou des chantiers de gestion écologique ou d'aménagement sont réalisés sur des terrains privés.

• Conventions avec des agriculteurs

Au total, 21 conventions de gestion ou baux ruraux à caractère environnemental sont établies avec des agriculteurs pour la gestion par fauche ou pâturage sur 8 sites.

• Conventions avec des collectivités

10 conventions sont établies avec des communes et une communauté de communes pour la gestion des terrains dont ils sont propriétaires sur les sites ENS.

• Conventions avec des associations

6 conventions pérennes sont établies avec des associations (chasse, naturaliste,...) pour la gestion ou l'utilisation des sites.

Par ailleurs, 3 conventions d'études et de suivis scientifiques et d'échanges de données sont établies avec des associations spécialisées dont :

- le Conservatoire botanique de Brest antenne bas-normande depuis 2009, afin d'améliorer la connaissance de la flore sauvage et des habitats d'intérêt patrimonial de l'Orne et leur prise en compte dans la politique de préservation des ENS.
- le Groupe d'Étude des Invertébrés Armoriciens (GRETIA) afin de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les invertébrés (insectes, araignées...) et participer à la sensibilisation du public,
- l'Association Faune et Flore de l'Orne (AFFO) afin de définir l'usage des données naturalistes du Département, intégrées dans la base départementale développée par l'AFFO, et l'utilisation de cette base de données informatiques.

- **Conventions liées aux mesures compensatoires**

4 conventions lient le Département à plusieurs partenaires pour la gestion des sites :

- une convention d'utilisation temporaire établie avec la société autoroutière ALIS, propriétaire de l'étang du Perron à Saint-Gervais-du-Perron pour la gestion du site.
- deux conventions avec les sociétés autoroutières ALICORNE et ALIS dans le cadre des mesures compensatoires liées à la réalisation des autoroutes A 28 et A 88. Elles définissent les engagements du Conseil départemental et la participation financière des deux sociétés pour la gestion des sites concernés rétrocédés au Département (Le Marais de Grogny à Sarceaux et les Prairies de Bezion à Fontenai-sur-Orne).
- une convention avec l'État (DREAL) concernant les modalités de transfert et de suivi environnemental des parcelles acquises par l'État au titre des mesures compensatoires de la RN 12.

- **Participation à des programmes régionaux**

Le bureau des espaces naturels sensibles participe à plusieurs programmes régionaux :

- Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD) : le Département a intégré le Groupement d'intérêt public ANBDD en 2019 dont les activités principales sont :
 - la connaissance de la biodiversité notamment la mutualisation des données à l'échelle régionale, le suivi d'indicateurs, le développement des connaissances,
 - la préservation et la reconquête de la biodiversité notamment l'animation de la définition de priorités stratégiques régionales, la mise en cohérence des interventions financières, l'animation de réseaux d'acteurs et l'aide au montage de projets partenariaux,
 - la communication, la sensibilisation, l'accès optimisé aux informations et ressources, la capitalisation et la valorisation des expériences régionales.
- Programmes régionaux portés par le conservatoire d'espaces naturels avec la participation aux temps d'échanges, aux études et à la mise en place d'actions et de retours d'expériences pour :
 - le programme d'actions en faveur des coteaux (PRAC),
 - le programme d'actions en faveur des mares (PRAM),
 - le programme régional d'espaces en libre évolution (PRELE).
- GEOPARC mondial Unesco – Parc naturel régional (PNR) Normandie-Maine (PNR) : accompagnement du PNR pour l'évaluation et les modalités d'intégration d'ENS dans le projet Géoparc.
- Conservatoire Botanique National de Normandie : le Département s'est associé à la démarche de création du futur Conservatoire Botanique de Normandie par regroupement des antennes des CBN de Brest et de Bailleul. Sa création devrait être effective au premier semestre 2023.

4. Les bases de données / SIG

UNE BASE DE DONNÉES TECHNIQUE

Depuis de nombreuses années, le bureau ENS renseigne de nombreuses données dans le Système d'Information Géographique (SIG). C'est un outil indispensable pour la programmation, le suivi et l'évaluation des différentes actions (parcellaire, travaux, espèces, projets).

Une réflexion a été engagée en 2020 pour la mise en place d'une base de données afin de permettre d'harmoniser les données et ainsi permettre une utilisation plus fluide, rigoureuse et fonctionnelle des informations géographiques.

Après la validation de l'architecture, la création de la base en 2021, la première phase de test du premier trimestre 2022 a permis d'aboutir à un outil solide permettant de répondre aux objectifs souhaités. Une présentation de cette base de données technique a d'ailleurs été faite auprès des Services SIG et ENS du Département du Calvados pour présenter notre retour d'expérience.

GÉONATURE, UNE BASE DE DONNÉES NATURALISTE

Une réflexion a été initiée en 2018 avec le PNR Normandie-Maine et l'AFFO pour l'utilisation d'un nouveau logiciel pour la saisie et l'administration des données (Géonature). Désormais opérationnelle, cette base ornaise contient toutes les données naturalistes acquises par le bureau ENS. Elle permet à la fois d'analyser ces données plus facilement, de centraliser et partager celles-ci auprès des différents partenaires.

Dans un souci de mutualisation des connaissances et de partage des données publiques, des exports sont réalisés vers la base de données régionale « ODIN », pilotée par l'ANBDD pour être ensuite remontés au niveau national.

En 2022, de nombreuses études anciennes ont été saisies dans la base (20 000 données). Nous pouvons actuellement compter sur 30 000 données naturalistes disponibles (2 237 espèces de faune, 1 662 de flore, 220 espèces de champignons et 245 de lichens).

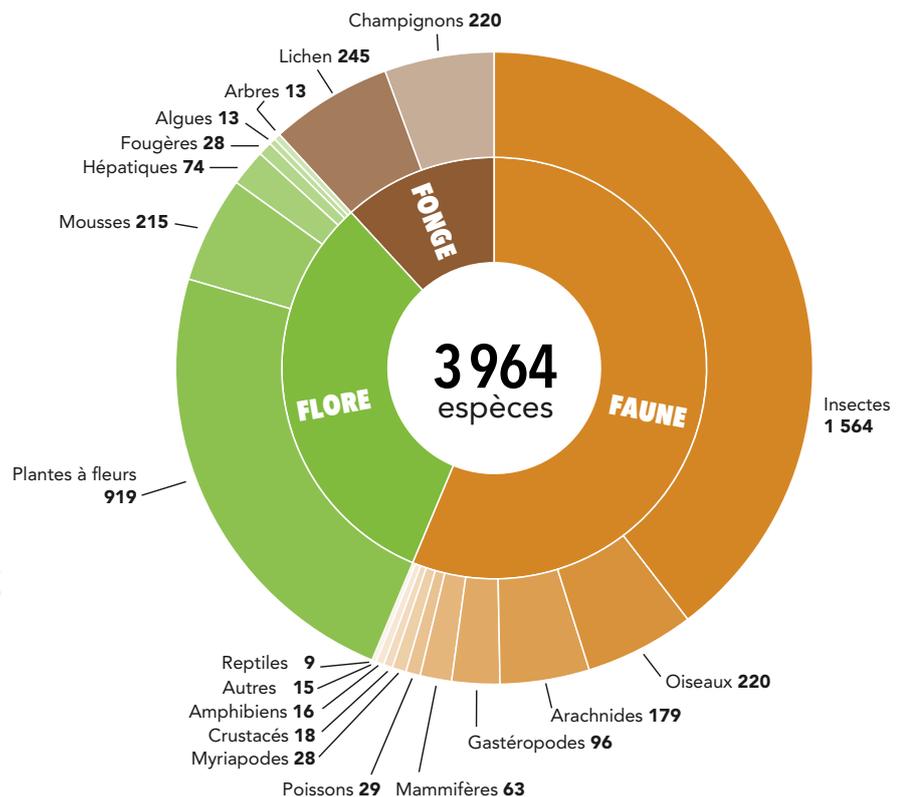
Les modalités techniques d'échanges de données avec les partenaires techniques et institutionnels (ANBDD, CBN, ...) ont donné lieu à de nombreux échanges pour établir le circuit de la donnée, afin qu'elle soit accessible à tous.

30 000
données

3 964
espèces



NOMBRE D'ESPÈCES INTÉGRÉES DANS GÉONATURE





13
études
ou suivis
1000
nouvelles
données

5. Les études

Les études conduites sur les ENS visent à améliorer les connaissances scientifiques, à définir et planifier les opérations à mener pour la gestion écologique des sites et pour l'accueil du public, et à évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre.

Ainsi, actuellement 22 sites sont dotés d'un plan de gestion qui précise les objectifs et établit un programme d'actions pour 5 ans ou plus.

En 2022, 13 études ou suivis ont été conduits sur 9 sites différents, permettant d'intégrer plus de 1 000 données naturalistes.

Liste des études 2022

Site ENS	Partenaire / Prestataire	Études
Les Coteaux historiques de la Bataille de Normandie	MAZURIER Marc	Suivi entomologique - Orthoptères et lépidoptères
	Conservatoire Botanique National de Brest	Typologie des habitats forestiers
		Définition d'un protocole de suivis floristiques
Le Coteau du Mont Chauvel	Conservatoire d'espaces naturels de Normandie	Bilan triennal 2020-2022 - Scientifique et technique
Le Coteau des Champs Genêts	Conservatoire d'espaces naturels de Normandie	Bilan triennal 2020-2022 - Scientifique et technique
Le Coteau de la Butte	Julien LAGRANDE	Étude bryolichénique (mousses et lichens)
	Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA)	État des lieux et analyse des enjeux invertébrés
La Fosse Arthur	Luronium	Plan de gestion (en partenariat avec le Conseil départemental de la Manche)
Les Gorges de Villiers	MAZURIER Marc	Suivi de végétation
	Master 2 ÉcoCaen	Étude des pierriers
La Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre	CPIE des Collines normandes	Suivi scientifique et technique (flore, oiseaux, écrevisse, loutre)
La Vallée de la Sarthe	Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA)	Recherche d' <i>Osmoderma eremita</i> et de <i>Cerambyx cerdo</i>
	Luronium	Suivi de végétation
Tous sites	Conseil départemental	Veille scientifique sur les sites



ZOOM SUR QUELQUES ÉTUDES

- *Suivi entomologique sur les Coteaux historiques de la Bataille de Normandie*

Pour le plan gestion des Coteaux historiques de la Bataille de Normandie, un certain nombre d'indicateurs ont été définis pour évaluer le bon état de conservation des habitats. Plusieurs indicateurs comme la présence des espèces floristiques à enjeu sont renseignés par le suivi permanent réalisé en régie par le bureau des ENS.

En 2022, un suivi spécifique a été réalisé par un bureau d'étude pour les orthoptères (criquets et sauterelles) et les rhopalocères (papillons). Ces inventaires déterminent l'abondance des différentes espèces sur des parcours définis sur 3 secteurs de coteaux. La présence en nombre d'un orthoptère remarquable, le *Stenobothrus lineatus* (le criquet de la palène) et d'un rhopalocère plutôt rare, la petite violette, est indicatrice d'une évolution positive des milieux présents.



▲ Petite Violette

◀ Épipactis brun rouge
(espèce à enjeu fort suivi
cette année)

◀ Criquet de la palène
(*stenobothrus lineatus*)

- *Recherche d'ADN environnemental au Coteau de la Butte*

Pour la réactualisation du plan de gestion du Coteau de la Butte, il était nécessaire d'approfondir la connaissance de la faune du ruisseau de la Connière qui traverse le site. Il a été envisagé d'avoir recours à une technique innovante : l'ADN environnemental (ADNe). Cette approche est basée sur la récolte d'échantillons du milieu (ici de l'eau) permettant d'identifier les traces laissées par les différents organismes vivants qui résident ou ont traversé le milieu naturel, y compris des espèces rares.

L'analyse des prélèvements en laboratoire a consisté à amplifier les fragments de « codes-barres d'ADN » afin de les séquencer. Ils sont ensuite comparés par traitement bio-informatique à des bases de références d'espèces.

Ainsi 9 espèces ont pu être identifiées : 4 espèces de poissons dont la truite fario, 4 mammifères dont deux espèces très rares, le Crossope aquatique et le Crossope de Miller et pour terminer l'Écrevisse à pied blanc.

Cette technique peu intrusive ne nécessitant pas de piégeage ou d'électrification a permis de confirmer la présence d'une espèce à enjeu : l'Écrevisse à pied blanc et de marquer la présence de deux nouvelles espèces de mammifères à enjeux de conservation fort. Des actions de préservation et de connaissance pourront donc être définies en faveur de ces espèces dans le nouveau plan de gestion.



▲ Écrevisse à pattes blanches
identifiée grâce à sa trace ADN

6. La gestion et l'aménagement des sites

La gestion et l'aménagement des sites comprennent l'ensemble des opérations relatives à :

- l'entretien courant et la mise en sécurité des aménagements relatifs à l'accueil du public et à la gestion des sites,
- les travaux de gestion écologique pour la restauration ou l'entretien des milieux naturels,
- la gestion par pâturage extensif de certains sites,
- les travaux d'aménagement et la mise en place d'équipements pour l'accueil et l'information du public.

Ces opérations sont conduites sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental pour les sites gérés par le Département et sous maîtrise d'ouvrage du CENN, avec l'aide financière du Département, pour les sites dont cet organisme est propriétaire ou dont il a la maîtrise d'usage (conventions avec les propriétaires).

6.1 - Montage des projets

En 2022, le bureau des ENS a travaillé à l'élaboration de plusieurs nouveaux projets de gestion ou de mise en valeur des sites :

Définition d'un parcours de découverte sur les Coteaux historiques de la Bataille de Normandie

Pour permettre à un plus grand nombre de visiteurs de découvrir les Coteaux historiques, la stratégie définie dans le plan de gestion du site s'appuie sur le déploiement de circuits de découvertes qui utilisent en grande partie les chemins existants et le site du Mémorial comme point central de l'ouverture au public. Cependant pour le Coteau du télégraphe, point majeur de l'ENS, l'aménagement d'un nouveau chemin de découverte est nécessaire. Situé en site classé, ce projet a fait l'objet d'une concertation avec les services de l'État et les Communes concernées en vue de l'obtention d'une autorisation du Ministère de la transition écologique pour un permis d'aménagement.

Définition d'une boucle de découverte en forêt de Bourse

Afin de développer une offre de parcours de découverte de la nature, en lien avec les voies vertes, une réflexion a été engagée en 2022 sur le secteur de la forêt de Bourse. Suite à une concertation menée avec l'ONF, le PNR Normandie-Maine, la Communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe et d'autres acteurs, un projet de tracé a pu aboutir. Le parcours pour lequel les travaux débiteront à l'automne 2023 permettra de traverser plusieurs milieux naturels dans la forêt et à sa lisière, le long de la rivière la Vezone.

Cette boucle aménagée sera ponctuée de mobiliers d'interprétation permettant de découvrir et de mieux comprendre les interactions entre les espèces végétales, animales et leurs habitats naturels.



59
chantiers
réalisés

6.2 - Actions dans les ENS gérés par le Département

→ TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT

Ces travaux comprennent :

- l'entretien des parkings et des sentiers,
- la réparation et le nettoyage des petits aménagements et des équipements (emmarchements, passerelles, panneaux...).

Par ailleurs, une surveillance est assurée tout au long de l'année afin d'intervenir en cas de dégradation de l'état des sentiers ou de mise en danger des promeneurs (arbres dangereux...). En 2022, 61 km de sentiers répartis sur 17 sites ont été entretenus.

Une centaine de panneaux et de panonceaux équipent ces sites pour l'accueil et l'information du public.



▲ Sentier aux Méandres de l'Orne

L'entretien annuel de ces équipements est confié aux associations d'insertion locales. Sur le site de la Roche d'Oëtre et des Gorges de la Rouvre, l'équipe technique de la Communauté d'agglomération Flers agglo réalise une partie des travaux d'entretien des équipements à la Maison du paysage et au pavillon d'accueil de la Roche d'Oëtre.

→ TRAVAUX DE GESTION ÉCOLOGIQUE

Des chantiers de gestion écologique sont menés sur les sites afin de conserver les milieux naturels remarquables. Ils concernent à la fois des chantiers importants de restauration de milieux (déboisement, décapage...), des chantiers d'entretien écologique (fauche, débroussaillage,...) et des travaux liés aux équipements nécessaires à la gestion (clôtures, abreuvoirs, parcs de contention...). En 2022, 32 sites ont fait l'objet d'interventions (dont 4 en mesures compensatoires) sur une surface représentant plus de 33 ha.



ZOOM SUR QUELQUES CHANTIERS

- *Restauration de milieux secs sur les Coteaux historiques de la Bataille de Normandie*

Débutés en 2022, les travaux importants de restauration prévus dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau plan de gestion du site se sont poursuivis. Ainsi, pour limiter l'impact de l'embroussaillage et du boisement sur la préservation des milieux naturels et des paysages, 1,4 ha a fait l'objet d'actions de coupe d'arbres, de broyage avec exportation pour permettre à une végétation de coteau de se réinstaller. En complément du pâturage, une coupe sélective des repousses des ligneux a été menée sur 1 ha pour ainsi assurer le bon état de conservation de milieux restaurés ultérieurement. Ce projet est financé à hauteur de 80 % par l'État dans le cadre de l'appel à projets France relance.



Chantier de débroussaillage © C. Aubert



Abattage de la peupleraie au Coteau de Télégraphe

- *Gestion du pierrier et de lande sur la Fosse Arthour*

En concertation avec des propriétaires du site, des travaux d'entretien et de restauration écologique sont engagés sur le site de la Fosse Arthour depuis 2013. Suite à d'importants travaux de ré-ouverture du pierrier engagés en 2019, des travaux d'arrachage de la Fougère aigle et des Ajoncs d'Europe ont été mis en place en 2022 afin d'enrayer le phénomène de fermeture et d'enfrichement de ce milieu remarquable.

Afin d'éviter le boisement lent mais progressif des landes situées sur les hauteurs, un chantier d'arrachage manuel sélectif des arbustes, de coupe des Ajoncs d'Europe et de fauche de la Fougère aigle a également été conduit en 2022.



▲ Restauration du pierrier à la Fosse Arthour

- *Restauration des clôtures et d'habitats tourbeux sur le Marais du Grand-Hazé*



Afin de permettre l'entretien du Marais du Grand Hazé et limiter le reboisement naturel, le Département a mis en place, depuis 1995, une gestion par pâturage extensif du Marais du Grand Hazé en introduisant des chevaux camarguais et des bovins écossais sur 35 ha. Les clôtures datant des années 90, le programme de renouvellement a été finalisé en 2022 avec le remplacement de 1 500 mètres de clôtures. Au total, ce sont 4 500 mètres de clôtures qui ont été remplacés depuis 2019.

En parallèle, un chantier de déboisement d'envergure sur une superficie de 5 ha a été conduit par la Fédération départementale des chasseurs en collaboration avec le Département et le CPIE des Collines Normandes.

◀ Chantier clôture au Marais



Chantier de déboisement au Marais du Grand-Hazé ▶

→ GESTION PAR PÂTURAGE

Un pâturage extensif est mis en œuvre sur plusieurs sites gérés par le Conseil départemental pour la conservation des milieux ouverts dans le cadre de conventions avec des associations ou des agriculteurs.

Actuellement, 14 sites bénéficient en partie ou en totalité de ce mode de gestion, pour une superficie totale d'environ 140 ha. L'ensemble du cheptel utilisé, est composé en grande partie par des animaux de races rustiques (chèvres de l'ouest, moutons solognots, chevaux camarguais, bovins écossais et ânes).

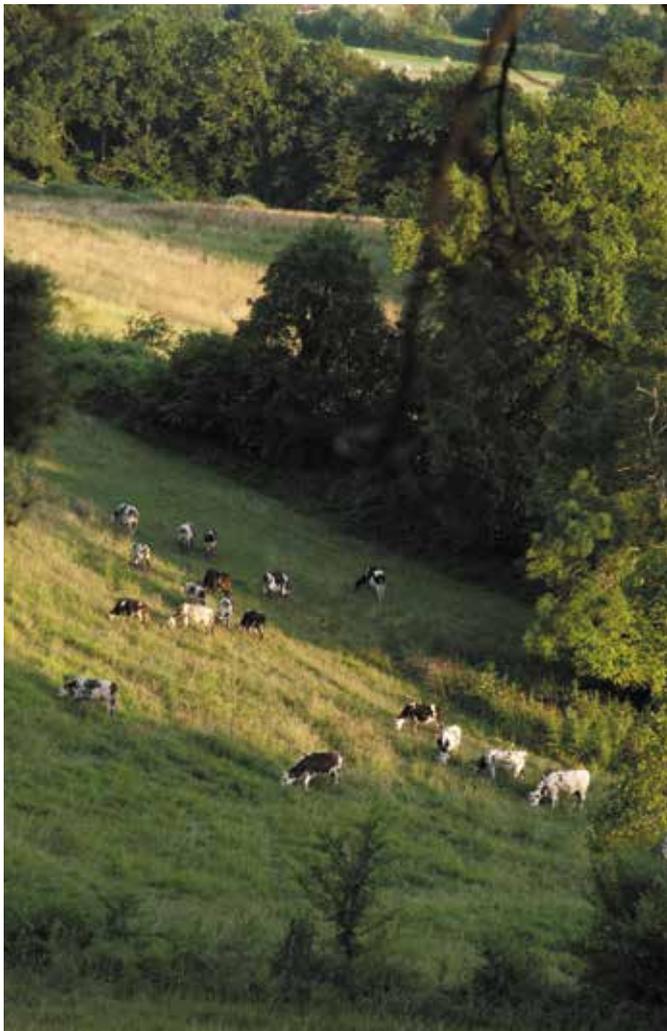
Par ailleurs, certains sites sont gérés par des agriculteurs avec des bovins de races de production agricole (normande, blonde d'Aquitaine...).



ZOOM

• Pâturage au Coteau du Télégraphe

Après les travaux de restauration entrepris en 2022, pour conserver ce milieu naturel remarquable un troupeau de bœufs de race normande pâture le site. La gestion des 11 ha a été confiée à des éleveurs laitiers de la commune de Gouffern en Auge inscrits dans des démarches de qualité : Appellations d'Origines Protégées pour le Camembert, le Livarot et Pont-l'évêque et d'Appellation d'Origine contrôlée « Bœuf à l'herbe ».



Dans le cadre d'un bail rural à caractère environnemental, un mode de gestion approprié aux espèces remarquables floristiques et faunistiques a été défini en concertation avec les exploitants. Les équipements de clôtures et la présence de parcelles attenantes leurs permettent de parfaire la rotation tout en optimisant des pressions de pâturage adaptées aux exigences écologiques du site.

◀ Pâturage au Coteau du Télégraphe

→ SITES GÉRÉS AU TITRE DES MESURES COMPENSATOIRES

MARAIS DE GROGNY (LE CORNET)

▶ PARCELLE D 124



▲ Broyage de végétation au Marais de Grogny

Cette année, les travaux de gestion ont concerné :

- la fauche des 2,5 ha de prairie issue de la restauration de la parcelle de culture,
- la coupe sélective de jeunes ligneux sur 2 000 m²,
- le broyage avec exportation de 1 ha de végétation de bas marais pour limiter le développement des ligneux.

Une gestion par pâturage avec des bovins a été confiée à une agricultrice voisine sur les 6 ha d'habitat restauré. Le chargement adapté a permis d'avoir une pression suffisante pour limiter le développement de la bourdaine, avec un effet mosaïque sur la végétation très intéressant, tout en préservant les espèces floristiques remarquables.

PRAIRIES DE BEZION À FONTENAI-SUR-ORNE

Suite à la rétrocession au Département des terrains dans le cadre des mesures compensatoires A28-A88, les travaux prévus dans le plan de gestion et engagés depuis 2011, ont été poursuivis avec la fauche des 8 ha de prairies (prestation réalisée par le locataire). Un pâturage des regains a été réalisé à l'automne avec un troupeau de bovins.

PRAIRIES DE LA VALLÉE DE LA SARTHE (mesures compensatoires RN 12)

Après 3 tranches de travaux, le programme de restauration sur les terrains rétrocédés par l'Etat au Département en 2012, s'est achevé en 2018.

Ces interventions permettent à la fois de restaurer des milieux naturels et de favoriser les pratiques agricoles des exploitants engagés dans le cadre d'un bail rural à clauses environnementales.

Désormais, c'est par le biais de baux ruraux à clauses environnementales que des agriculteurs préservent et restaurent les milieux naturels sur une surface de 150 ha.

Les actions de gestion en 2022 ont essentiellement porté sur l'accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de leurs pratiques.

Deux études visant à évaluer la gestion mise en œuvre et son impact sur l'évolution des habitats et des populations d'espèces patrimoniales, ont été menées cette année.

La première concerne le suivi de l'évolution de la végétation prévu tous les ans selon un protocole établi en 2016. Des suivis des habitats et de la flore patrimoniale ont donc été menés sur 10 secteurs, sur la base de relevés phytosociologiques.

Dans la mesure du possible, des comparaisons avec la précédente étude, basées sur des indicateurs qualitatifs et quantitatifs ont été faites. Les résultats montrent une certaine stabilité des milieux.

La seconde étude concerne l'inventaire ciblé d'individus ou d'indices de présence de Pique-prune et de Grand capricorne. Elle a été menée par le GRETIA avec un accompagnement d'un technicien du Département.

Ces deux coléoptères sont intimement liés aux arbres têtards et aux vieux chênes. La précédente étude diagnostic des parcelles précisait leur présence probable ou à proximité mais sans faire état d'une localisation certaine et précise. L'inventaire méticuleux d'une centaine d'arbres à cavité a permis de préciser la répartition de ces deux espèces sur le territoire.

Ainsi, le Pique-prune a été découvert sur 3 parcelles et le Grand capricorne à proximité des parcelles en mesure compensatoire.

Cette étude a permis de montrer que sur la totalité des arbres visités et repérés au préalable une vingtaine étaient susceptibles de représenter un habitat larvaire favorable au Pique-prune. Des propositions de suivi et d'actions de préservation ont été soumises.



Inventaire des arbres à cavités ►

→ TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC

Afin de permettre l'accueil du public sur les sites, dans les meilleures conditions, des aménagements sont réalisés.

Ils doivent répondre à plusieurs critères :

- être les plus légers et discrets possibles pour ne pas dénaturer le site,
- ne pas dégrader les sites ou perturber la bonne conservation des milieux naturels et des espèces,
- garantir l'accessibilité et la sécurité du public,
- informer et guider les visiteurs.

Pour les aménagements en bois, le chêne " qualité charpente ", produit localement et non traité, est privilégié.



ZOOM SUR QUELQUES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

COTEAUX HISTORIQUES DE LA BATAILLE DE NORMANDIE



Pour parcourir le Coteau du Télégraphe, un aménagement adapté aux fortes pentes a été conçu pour s'intégrer au paysage avec des points de vue aménagés.

Les travaux ont consisté en :

- un débroussaillage et la coupe d'arbres pour créer et sécuriser la trace du cheminement,
- la mise en place de gardes corps, barrières et chicanes,
- un décaissement en déblai remblai pour créer la bande de marche,
- la pose de marches et de rives.

◀ *Emmarchement pour l'accès au Coteau du Télégraphe*



Une nouvelle boucle va permettre à partir du printemps 2023 de faire le tour du Coteau du Télégraphe et découvrir un impressionnant panorama sur la vallée de la Dives.

Le Télégraphe sera également accessible depuis le Mémorial de Montormel par un chemin pédestre de 1,7 km ou par la route depuis le village d'Omméel.

▲ *Point de vue depuis le Coteau du Télégraphe*

ÉTANG DE LA LANDE-FORÊT

Une boucle de découverte de 1,7 km a été ouverte en mai 2022 grâce à des aménagements adaptés aux conditions humides du milieu, permettant une découverte des différentes ambiances paysagères tout en prenant en compte les enjeux écologiques et les activités humaines. Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir les richesses du site, un sentier d'interprétation a été mis en place en fin d'année 2022. De nombreux supports illustrés (panneaux, silhouettes etc.) ont été installés aux abords des cheminements et ponctuent le parcours. Un box sécurisé pour les vélos a aussi été installé sur le parking permettant aux cyclistes venant de la voie verte la "Vélo Bocage" de mettre leur vélo à l'abri le temps de réaliser la boucle de découverte.

Panneau interprétation à l'Étang de la Lande-Forêt ▶



MARAIS DU GRAND-HAZÉ



Dans la continuité des travaux d'aménagement de la boucle de découverte du Marais du Grand Hazé en lien avec la "Vélo Bocage", différents panneaux d'accueil et d'interprétation présentant les richesses de ce site ont été conçus et installés.

L'ouverture officielle de cette boucle a été réalisée le 2 mai 2022.

◀ Panneau d'interprétation



▲ Sentier de découverte au Marais du Grand-Hazé

GORGES DE VILLIERS

La signalétique permettant aux visiteurs de suivre la boucle de découverte du site était devenue très vieillissante. Les poteaux et le fléchage ont donc été intégralement refaits pour permettre une balade sereine.



Balisage aux Gorges de Villiers ▶

6.3 - Les actions dans les ENS gérés par le Conservatoire des espaces naturels de Normandie (CENN)

Une convention fixant la participation financière du Département est établie avec le CENN depuis 2004 pour la gestion des 9 sites dont il est propriétaire ou gestionnaire ainsi que 2 sites, propriété du Conseil départemental (le Coteau de la Bandonnière et le Coteau de la Butte) :

- le Coteau de la Butte et des Petites Garennes à Saint-Gervais-des-Sablons,
- le Coteau des Champs Genêts à Aubry-le-Panthou,
- le Coteau de la Cour Cucu à Canapville,
- les Prairies humides de Campigny et mégaphorbiaie Roger Brun à Canapville,
- le Coteau du Mont Chauvel à Saint-Germain-de-Clairefeuille,
- la Tourbière de Commeauche à Feings,
- la Tourbière de la Tablère à Lonlay-l'Abbaye,
- la Carrière de la Tourelle à Gouffern-en-Auge,
- la Carrière des Monts à Sentilly (Monts-sur-Orne).

Un programme d'actions est établi tous les ans par le CENN en concertation avec le Conseil départemental. Il concerne des travaux d'aménagement, d'entretien, de gestion, des suivis scientifiques et une veille naturaliste sur les sites.

→ TRAVAUX DE GESTION ÉCOLOGIQUE ET D'AMÉNAGEMENT

- Tourbière de Commeauche : arrachage manuel des Fougères aigle sur 500 m² et des jeunes ligneux envahissants le site sur 6 000 m².
- Pelouse de la Cour Cucu : battage des Fougères aigle.
- Carrière des Monts : restauration de la bergerie et du parc du contention – Remplacement du portillon d'accès au public.



Bergerie restaurée ►

LES CHANTIERS NATURE

Une quinzaine de bénévoles ont répondu présents pour la réalisation du chantier automnal de la tourbière de Commeauche. Dans la continuité de ce qui avait été engagé en 2021, des saules et des bouleaux ont été abattus pour favoriser les milieux ouverts. Des zones de ronciers ont aussi été débroussaillées.

Sur la carrière de la Tourelle, une dizaine de participants sont intervenus pour contribuer au maintien de la pelouse calcaire du site.

→ TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT

En 2022, les travaux d'entretien courant ont été réalisés par des associations d'insertion, des entreprises privées et par le technicien du conservatoire.

Ces travaux concernent :

- le suivi et l'entretien des clôtures (réparation des clôtures, fauche sous les clôtures électriques, pose de clôtures temporaires),
- l'entretien des points d'abreuvement (abreuvoirs, sources et mares) et des bergeries,
- l'entretien des supports de communication (panneaux et balisage des sentiers), la fauche de cheminements pour canaliser les visiteurs,
- débroussaillage et bûcheronnage.

→ GESTION PAR PÂTURAGE

7 sites sont gérés par pâturage avec différents types d'animaux de races rustiques (chèvres des fossés, moutons solognots et roussins, chevaux camarguais, ânes normands, bovins Highland Cattle) et selon des modalités adaptées à chacun des milieux naturels à conserver (pelouse calcicole, zone humide).

Le technicien du CENN assure le suivi hebdomadaire des troupeaux (état général, suivi sanitaire, soins, interventions vétérinaires, déplacement des animaux) afin d'assurer la bonne gestion pastorale des sites et la bonne santé des troupeaux.

▼ Pâturage caprin au Coteau du Mont Chauvel

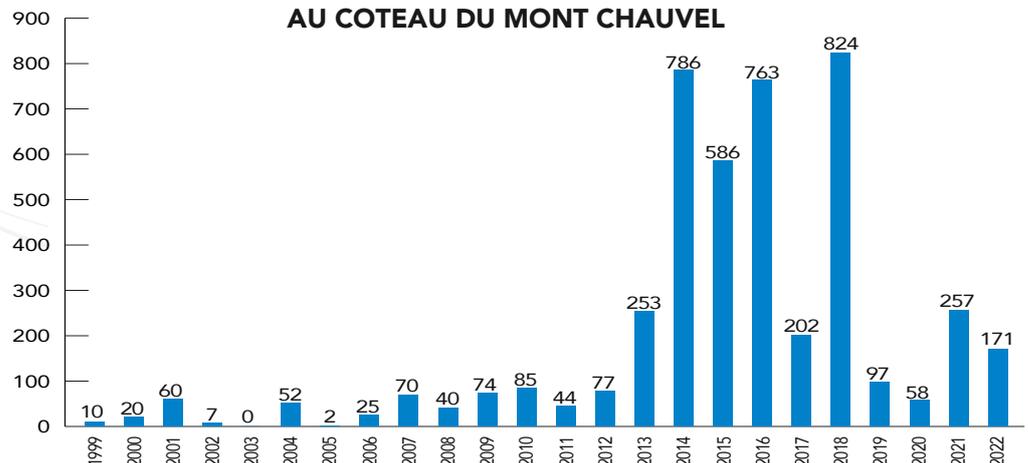


→ SUIVI NATURALISTE ET MOMENTS FORTS DE 2022

Comme chaque année, les suivis scientifiques ont été réalisés sur les espaces naturels du Département de l'Orne. Le nouveau protocole de suivi des végétations par carrés contacts a pu être mis en place sur le coteau des Champs Genêts, la méthode consiste à relever la présence d'espèces sur 16 carrés définis (25 x 25 cm) et d'analyser leurs évolutions.

Les comptages des espèces patrimoniales, notamment des orchidées, se sont déroulés au mois de juin sur les coteaux concernés. Ainsi, sur le coteau du Mont Chauvel (Saint-Germain-de-Clairfeuille), ce sont 171 pieds d'Orchis punaise (*Anacamptis coriophora*) qui ont été comptabilisés et indiquent une relative stabilisation des effectifs qui fluctuent depuis ces dernières années. Ce site est l'unique station pour cette espèce à l'échelle de l'ex Basse-Normandie.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ORCHIS PUNAISE AU COTEAU DU MONT CHAUVEL



▲ *Orchis punaise* (*Anacamptis coriophora*)

7. Les aides aux porteurs de projets dans les ENS

Le schéma des ENS adopté fin 2008 précise le cadre d'intervention du Conseil départemental en distinguant les sites « d'intérêt départemental » prioritaires pour lesquels il est maître d'ouvrage, et les sites dits « d'intérêt local », sur lesquels il intervient en soutien financier des projets portés par les collectivités ou les associations.

Sur ces sites, le Conseil départemental délègue son droit de préemption aux collectivités locales qui le souhaitent pour la réalisation des opérations de protection, de gestion et de mise en valeur pédagogique définies par un plan de gestion (acquisitions, études, travaux, gestion, animations).

Le montant des subventions est fixé à un taux maximum de 40 % du montant HT des dépenses. Le soutien du Département est conditionné à la passation d'une convention engageant le maître d'ouvrage à respecter les objectifs et les modalités de mise en œuvre de la politique ENS.

3 sites sont concernés (Vallées et marais de Bretoncelles, Vallée de l'Orne et Marais de Grogny, Fuie des Vignes).

En 2022, la concertation s'est poursuivie avec la ville d'Argentan pour définir le périmètre d'intervention ENS et les modalités d'intervention sur le site de la Vallée de l'Orne et du Marais de Grogny. Le Département participe également aux comités de pilotage de la Fuie des Vignes gérée par la Ville d'Alençon.

Sentier de découverte sur le Marais de Bretoncelles © J.-E. Rubio ►



▲ Accès à la grotte de la Mansonnière © PNRP

La Carrière de la Mansonnière, appartenant à la Commune de Rémalard en Perche est un site d'intérêt majeur d'un point de vue géologique et constitue également un haut lieu pour l'hibernation et la reproduction des chauves-souris en Normandie. Plusieurs centaines d'individus appartenant à une dizaine d'espèces différentes viennent y hiberner tous les ans. Classée ENS depuis 1991, elle est gérée par le PNR du Perche.

En 2018, des problèmes de sécurité ont été identifiés menaçant la pérennité de la carrière. Le PNR a donc réalisé en 2022 des travaux de confortement et de sécurisation afin d'assurer la préservation de ce site remarquable pour un coût global de 190 560 € TTC. Le Département a soutenu ce projet à hauteur de 22 867 €.

8. Les Espaces naturels sensibles et la directive européenne « habitats » Natura 2000

Plusieurs ENS sont concernés par la directive européenne « habitats ». Le bureau ENS accompagne la mise en place de cette directive sur les sites et participe notamment aux travaux des comités de pilotage et des groupes de travail pour l'élaboration des documents d'objectifs et leur mise en œuvre.

Mise en œuvre des procédures Natura 2000 sur les ENS – Contrat natura 2000

Afin de mettre en œuvre des pratiques de gestion adaptées à la préservation des habitats et des espèces relevant de la directive « habitat », des contrats peuvent être passés entre l'État et les propriétaires ou gestionnaires de sites. Ces contrats comprennent des engagements de financement de 80 à 100 % par l'État et l'Europe. En 2022, deux contrats Natura 2000 étaient en cours pour la restauration d'habitats naturels sur les sites de la prairie tourbeuse du Bel Érable et la Tourbière des Petits Riaux.

9. L'accueil et la sensibilisation du public

9.1 - Accueil du public

👉 Animations nature

Des visites guidées et des animations pédagogiques sont mises en place à destination du grand public, des scolaires et étudiants sur les sites. Ces animations offrent un grand choix de thématiques et s'adaptent à différents publics.

Elles sont confiées, dans le cadre d'un marché à bon de commande ou de partenariat, à des prestataires spécialisés (agréés notamment par l'Éducation nationale) :

- le CPIE des Collines normandes,
- le PNR Normandie Maine,
- l'AFFO.

Par ailleurs, des animations plus spécifiques sont réalisées par des associations telles que le CENN.

Animation nature au Vaudobin ▶



👉 Animations grand public

144 visites guidées ont rassemblé 1 665 personnes (1 547 en 2021).

👉 Animations pédagogiques

421 animations pédagogiques (1/2 journée) ont été réalisées avec une fréquentation de 9 623 personnes (7 532 en 2021). Elles ont concerné 9 sites. Le public encadré va de la maternelle aux formations supérieures (BTS – licence professionnelle...).

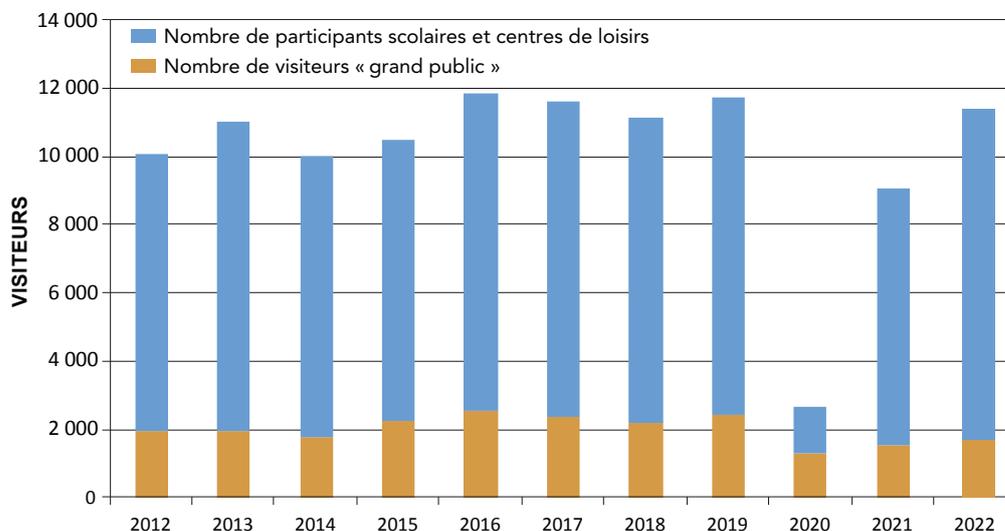


◀ Animation nature au Vaudobin

En 2022, au total 565 animations (1/2 journée) ont été organisées avec une fréquentation totale de 11 288 personnes soit une hausse de 24,33 % par rapport à 2021 (9 079 en 2021). Cette hausse importante s'explique par une forte demande d'animations scolaires sur le site de la Roche d'Oëtre et des Gorges de Rouvre et le Marais du Grand-Hazé.


565
animations
réalisées
11 288
participants

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION TOTALE DES ANIMATIONS NATURE

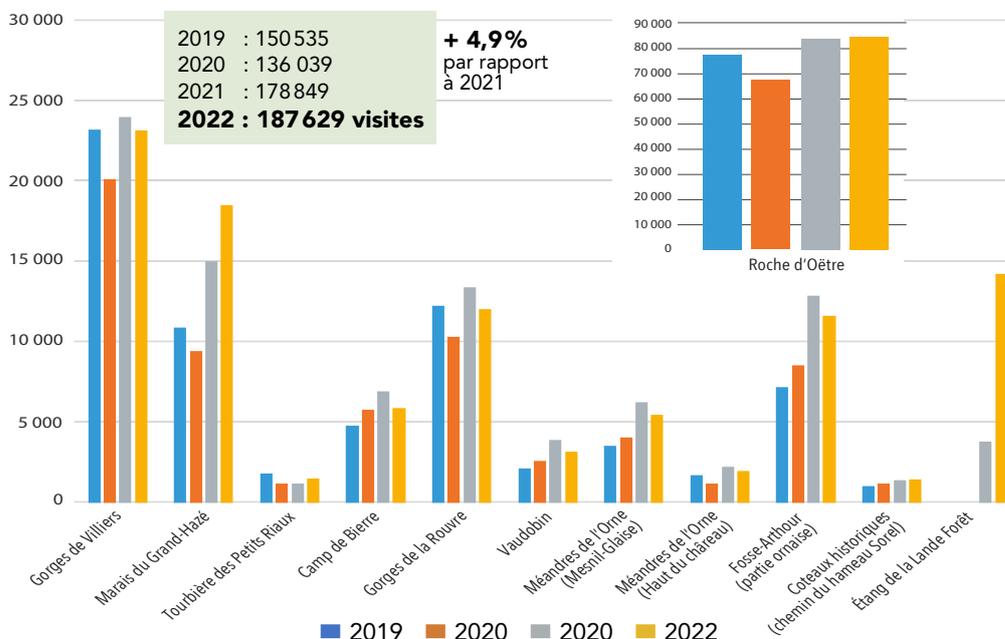


187 629
visiteurs en 2022

➤ Visites libres

Afin de suivre la fréquentation des sites en accès libre (hors visites guidées) des appareils de comptage ont été mis en place. 15 sites sont équipés actuellement. Les données enregistrées permettent d'estimer la fréquentation et de suivre son évolution.

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION ENTRE 2019 ET 2022



En 2022, la fréquentation en accès libre pour les sites équipés de compteurs est évaluée à 187 629 visites.

Une stagnation voire une légère baisse est constatée sur la majorité des sites, à l'exception du Marais du Grand-Hazé et l'Étang de la Lande Forêt, 2 sites majeurs où la fréquentation est en forte progression. Cela est certainement dû à la mise en place de nouveaux aménagements d'accueil du public et à la communication qui a été réalisée.

► Valorisation scientifique et pédagogique

Les ENS servent régulièrement de support pour des visites scientifiques, des formations supérieures (BTS gestion et protection de l'environnement, université de Caen, scientifiques français ou étrangers..). Depuis 1994, 32 étudiants (BTS, master) ont ainsi été accueillis au sein du bureau espaces naturels sensibles pour effectuer un stage d'étude sur les ENS.

En 2022 :

- 2 sorties nature « sciences participatives » ont été organisées par le CENN sur des ENS pour la réalisation de suivis scientifiques.
- Le bureau ENS est intervenu pour présenter la politique ENS et la démarche mesures compensatoires, auprès de plusieurs organismes de formation :
 - Licence professionnelle « gestion des ressources environnementales en milieu rural » de l'université de Caen.
 - BTS « gestion et protection de la nature » du LEGTA de Sées.
- Un projet tuteuré sur l'élaboration d'une méthode d'évaluation de la naturalité des boisements a été conduit avec 5 étudiants en formation BTS « gestion et protection de la nature ».
- Le Bureau ENS est intervenu pour présenter deux sites et leurs enjeux à l'occasion du colloque du Groupe d'Étude des Tourbières. À cette occasion, de nombreux spécialistes sont venus découvrir les tourbières normandes et ont échangé autour de la thématique :
 - « les tourbières et le carbone : de la recherche scientifique à la gestion conservatoire ».

9.2 - Publications – exposition

Divers documents et supports sont réalisés pour informer et sensibiliser le public sur les ENS.

► Parcours dématérialisé

Après l'application « Mystère à la Roche d'Oëtre » réalisé en 2021, la réflexion s'est poursuivie en 2022 avec la conception en partenariat avec le Mémorial de Montormel d'un nouveau parcours dématérialisé « Mystère à Montormel ». Il propose de découvrir l'histoire, la géologie, la faune et la flore de l'ENS des Coteaux historiques de la Bataille de Normandie avec un parcours de découverte sur un support dématérialisé (smartphone/tablette) avec des points d'étapes intégrant de l'information et également une partie jeu. Le tout avec des modes de traitement variés (vidéos, animation 2 D, témoignages sonores, etc). C'est Colurio, une pie-grièche, oiseau emblématique des coteaux qui a été imaginée comme guide !

Au total, 9 stations d'explication et d'anecdotes - sans oublier les jeux et animations - sont proposées sur cette application.

Le lancement officiel de l'application est prévu au printemps 2023.



3

nouveaux-
dépliants
guide

› Carnets du petit naturaliste

Cette collection de petits ouvrages richement illustrés et complétés de jeux et de questions est destinée aux scolaires et au grand public. Ils comportent 6 titres consacrés chacun à la découverte d'un site :

- le Marais du Grand-Hazé,
- le Coteau de la Butte,
- la Tourbière des Petits Riaux,
- la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre,
- les Gorges de Villiers,
- le Vaudobin.

En 2022, le carnet des Gorges de Villiers a été réédité avec une nouvelle charte graphique.



› Carnet géologique de la Roche d'Oëtre

Ce document est consacré à la géologie du site de la Roche d'Oëtre conçu avec le CPIE des Collines normandes. Il est destiné aux élèves et aux enseignants des collèges ainsi qu'au grand public.

› Dépliants guide français-anglais

Des dépliants guide sont mis à disposition en libre-service sur les aires d'accueil. En 2022, trois nouveaux dépliants ont été finalisés pour les sites de la Fosse Arthour, du Marais du Grand-Hazé et de l'Étang de la Lande Forêt. Au total, 18 sentiers de découverte disposent de ces dépliants.



› Affiches

Cinq affiches sont distribuées gratuitement au public :

- les orchidées sauvages de l'Orne (2),
- les papillons des parcs et des jardins de l'Orne,
- les oiseaux du Marais du Grand Hazé,
- les rivières de l'Orne.

› « Orne Trait Nature »

La plaquette « Orne, traits nature » présentant la politique et les sites ENS de l'Orne a été actualisée et rééditée en 2019. Elle est diffusée auprès des élus, des partenaires et du public lors de certaines manifestations.

› Guide des orchidées

Cette plaquette réalisée avec l'AFFO complète les deux affiches consacrées à ces espèces. Elle est mise en vente pour le public au prix de 3 €.

› Expositions

Des expositions sont réalisées régulièrement avec le CPIE des collines normandes pour la Maison de la Rivière et du Paysage qui accueille du public. Elles sont ensuite prêtées gratuitement aux écoles, communes ou associations qui en font la demande. Le CPIE des Collines normandes qui en assure la gestion, propose actuellement un catalogue de 12 expositions.



12 000
guides
« balades
natures »

10. La communication

► Programmes d'animations

Deux brochures et deux affiches sont éditées tous les ans pour présenter les programmes des visites guidées pour le grand public et des animations pédagogiques pour les scolaires, étudiants et centres de loisirs.

En 2022, le guide « Balades nature dans l'Orne » regroupait les animations organisées dans les ENS par le Conseil départemental ainsi que les animations de 20 partenaires (PNR, ONF, communes, associations...), soit au total 200 rendez-vous. Il a été édité à 12 000 exemplaires.

Sa diffusion est assurée par le bureau espaces naturels sensibles avec l'aide d'autres services du Conseil départemental. Sont destinataires : les PNR, les offices de tourisme, les gîtes et chambres d'hôtes, les campings, les musées et bibliothèques, les communes et les communautés de communes ainsi que différents partenaires.



► L'Orne dans ma poche



L'ensemble des circuits en visite libre a été intégré dans l'application pour smartphone « L'Orne dans ma poche » développée par le Département. Cela permet de télécharger le tracé des sentiers géolocalisés avec des informations sur les sites.

► Renouvellement de la charte graphique des supports pédagogique ENS

En 2022, une nouvelle charte graphique réalisée en interne a été validée pour l'ensemble des supports pédagogiques (panneaux d'accueil, panneaux pédagogiques, dépliants guide,...)



◆ Reportages photos et vidéo

En 2022, des reportages photos ont été réalisés sur deux ENS (La Fosse Arthour, le Vaudobin). Elles permettent d'illustrer les documents pédagogiques ou de communication.

◆ Information des médias

L'information des médias est assurée par la Direction de la communication : envoi de communiqués de presse réguliers pour annoncer les animations ou manifestations, publication sur les réseaux sociaux,...

Les ENS font aussi régulièrement l'objet d'articles dans des revues nationales ou régionales de nature ou de tourisme.



En 2022, un reportage pour l'émission « pistes vertes » de France 3 a été tourné à l'Étang de la Lande-Forêt au Grais et plusieurs émissions de radio (Tendance ouest, RCF, Radio alpes mancelles) ont été consacrées aux ENS.

Le bureau a aussi accompagné un groupe de journalistes et influenceurs pour leur faire découvrir les Gorges de Villiers. Plusieurs articles et publications sur les réseaux sociaux ont fait suite à cette intervention. Une journée a aussi été organisée avec une journaliste du magazine « Rando balade » pour lui faire découvrir les richesses de la Fosse Arthour.

▼ Inauguration de sentier de l'Étang de la Lande-Forêt





REVUE DE PRESSE (extraits)

Briouze et son pays

Grâce à la nouvelle boucle, partez à la découverte du marais du Grand-Hazé

Samedi 24 septembre, Christophe de Balorre, Yves Goasdoué et de nombreux élus ont inauguré la nouvelle boucle du Grand-Hazé. Un parcours à découvrir ou à redécouvrir.

Prairies humides, tourbières, mares, espèces floristiques, d'oiseaux et d'insectes par centaines : le Marais du Grand Hazé, situé à Briouze, est le plus grand marais de l'Orne, avec 200 ha, et l'un des plus remarquables. Afin de permettre au grand public de découvrir toute la richesse de cet espace naturel sensible, le Département de l'Orne vient de créer une boucle découverte de 6,5 km en lien

officiellement inauguré cette réalisation en présence de Yves Goasdoué, président de Fiers Agglo.

Ce marais avec la voie verte que nous avons inauguré il y a quelques mois et les aménagements de l'étang du Grais, font de ce lieu un haut lieu ornaïs du tourisme, de loisir, de sport et de

s'élève à 200 000 €, co-financé à hauteur de 50 000 € par Fiers Agglo. Au total, près de 4 mois de travaux ont été nécessaires pour mener à bien ce chantier qui a consisté à mettre en place un platelage (250 mètres), créer un chemin sur planche (500 mètres), installer des passerelles et des clôtures, aménager une aire de stationnement naturelle, poser des panneaux pédagogiques. Depuis son ouverture au

ressour...
pansion...
lution n...
toutes...
l'objet...
de prot...
A p...
cinqu...
sont ég...
le Dépe...
public e...
encadré

L'ORNE combattante

N° 3975
jeudi 12 au jeudi 19 mai 2022
Edition(s) : Fiers
Page 33
389 mots - 2 min



LOISIRS—ORNE—SORTIES NATURE.

Des balades dans les espaces naturels sensibles en mai
Le Conseil départemental de l'Orne et ses par-tenaires proposent des balades na-

Loisirs

LE JOURNAL DE L'ORNE
JEUDI 6 OCTOBRE 2022
actu.fr/le-journal-de-l-orne

37

ORNE

Avec le Conseil départemental, partez en balade dans les Espaces naturels sensibles en octobre et novembre

Observer, écouter, sentir, toucher... Le Conseil départemental de l'Orne et ses partenaires proposent chaque mois des balades nature (gratuites pour les moins de 12 ans) pour partir à la découverte des Espaces naturels sensibles de l'Orne. Le guide des balades nature est téléchargeable sur le site du Département www.orne.fr rubrique « Parutions », et disponible dans les offices de tourisme, auprès des 20 partenaires du Conseil départemental ou au Bureau des Espaces naturels sensibles de l'Orne.

3 h. Réservation obligatoire : 02 33 62 34 65 ou contact@cpie61.fr - CPIE des Collines Normandes/Conseil départemental de l'Orne
• Samedi 15 octobre

Ecouché les Vallées LES MÉANDRES DE L'ORNE. Rando la Courbe
Rendez-vous à 13 h 30 - Hambeau du Haut du Château à La Courbe. Tarif : 2,50 €/pers (gratuit -12 ans et adhérents CPIE); durée : 3 h 30. Réservation obligatoire : 02 33 62 34 65 ou contact@cpie61.fr - CPIE des Collines Normandes/Conseil départemental de l'Orne
• Dimanche 16 octobre



Saint-Gervais-du-Perron

L'ÉTANG DU PERRON. Le jour de la nuit à Saint-Gervais-du-Perron
Rendez-vous à 19 h - devant la mairie. Tarif : gratuit; durée : 2 h. Informations

Saint-Georges-de-Rouelley

LA FOSSE ARTHOUR. Balade automnale à la Fosse

L'ORNE combattante

N° 3986
jeudi 28 au jeudi 4 août 2022
Edition(s) : Fiers
Page 30
824 mots - 3 min



AUTOUR DE VALLET

J'AI TESTÉ POUR VOUS. La Vélo Bocage, une voie verte aux multiples paysages
Inaugurée en mai 2022, la voie verte entre Briouze et Bagnoles-de-l'Orne offre une riche visite du patrimoine ornaïs. Entre le marais du Grand Hazé, l'étang de la Lande Forêt et les charmes de la station thermale, la Vélo Bocage a tout pour plaire.



Plusieurs observatoires sont disponibles à Briouze.



Plusieurs aménagements ont été réalisés, comme ici en forêt d'Andaine.

L'ORNE combattante

N° 3995
jeudi 29 au jeudi 6 octobre 2022
Edition(s) : Fiers
Page 41
1034 mots - 4 min



BRIOUZE ET SON PAYS—BRIOUZE

NOUVEAU. Grâce à la nouvelle boucle, partez à la découverte du marais du Grand-Hazé

Samedi 24 septembre, Christophe de Balorre, Yves Goasdoué et de nombreux élus ont inauguré la nouvelle boucle du Grand-Hazé. Un parcours à découvrir ou à redécouvrir.

Prairies humides, tourbières, mares, espèces floristiques, d'oiseaux et d'insectes par centaines : le Marais du Grand Hazé, situé à Briouze, est le plus grand marais de l'Orne.

sur planche (500 mètres), installer des passerelles et des clôtures, aménager une aire de stationnement naturelle, poser des panneaux pédagogiques. Depuis son ouverture au public

Le Marais du Grand Hazé joue également un rôle fonctionnel dans la gestion de la ressource en eau - zone d'expansion des crues - et la dépollution naturelle des eaux. Pour toutes ces

Le Monde.fr

vendredi 16 septembre 2022 - 00:00 Europe/Paris
1037 mots - 4 min

NEWS - LE MONDE.FR

Journées européennes du patrimoine : huit idées de visite de lieux écoresponsables

La 39^e édition de la manifestation, qui se tient du vendredi 16 au dimanche 18 septembre, met à l'honneur des sites alliant sauvegarde et développement durable.

Le marais du Grand-Hazé, à Briouze (Orne)

Étendu sur 200 hectares au cœur du bocage normand, le Grand-Hazé, peuplé de chevaux camarguais et de bovins écossais chargés de son entretien, est le plus grande zone marécageuse du département. Mares, tourbières, roselières et bois tourbeux confèrent à ce site chargé d'histoire et de légendes une richesse naturelle exceptionnelle. Un havre pour les oiseaux d'eau, hérons cendrés, canards colverts ou grèbes castagneux.

Le technicien gestionnaire du site en propose une visite commentée, occasion de découvrir également les actions menées pour préserver ce lieu qui joue un rôle essentiel dans la gestion de la ressource en eau et la dépollution naturelle.

Espace culturel du Houïme, 5, place du Général-de-Gaulle, Briouze (Orne). Dimanche 18 septembre de 14 h 30 à 17 heures.



LE DÉPARTEMENT

Pôle attractivité territoriale

Direction du développement durable des territoires

Bureau espaces naturels sensibles

27, boulevard de Strasbourg - CS 30528

61017 ALENÇON Cedex

Tél. 02 33 81 61 53

www.orne.fr